

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 00276 Numéro SIREN : 330 507 260 Nom ou dénomination : ACS INFORMATIQUE
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/01/2019 sous le numéro de dépôt 2992

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGERS

19 RUE RENE ROUCHY - BP 80003
49055 ANGERS CEDEX 02
sur le site : www.infogreffe.fr

TEL : 02.41.87.89. (30 ou 31)

RECEPISSE DE DEPOT

CALLIOS

47 avenue LEON GAMBETTA
49300 Cholet

V/REF :

N/REF : 84 B 276 / 2019-B-2992

Le greffier du tribunal de commerce d'Angers certifie qu'il a reçu le 28/01/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/08/2018.

Concernant la société

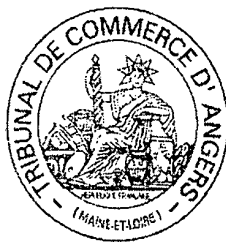
ACS INFORMATIQUE
Société à responsabilité limitée
ZA du Vissoir 44 boulevard André Dautel
49800 Trélazé

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-2992 le 28/01/2019

R.C.S. ANGERS 330 507 260 (84 B 276)

Fait à ANGERS le 28/01/2019,

LE GREFFIER



M. G.

ACS INFORMATIQUE
Société à responsabilité limitée
au capital de 27.440,82 €
Siège social : 44 Boulevard Andrée Dautel
ZA du Vissoir
49800 TRELAZE
RCS ANGERS 330.507.260 RCS ANGERS

ARRIVÉ AU GREFFE DE COMMERCE
LE **28 JAN. 2019**

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 23 JANVIER 2019

L'an deux mille dix- neuf,
Le vingt-trois janvier,

Au Cabinet CALLIOS sis 47, Avenue Léon Gambetta – 49300 CHOLET

La société **FINANCIERE ACS**, société à responsabilité limitée au capital de 531.000 euros, ayant son siège social fixé ZA du Vissoir – 44, Bd André Dautel – 49800 TRELAZE, immatriculée au RCS d'Angers sous le numéro 824.066.518, Représentée par Monsieur Frédéric TIGNON, en sa qualité de gérant.

Propriétaire de la totalité des 1.800 parts sociales de même valeur nominale composant le capital social de la société ACS INFORMATIQUE,

Associée unique de ladite Société,

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

Monsieur Frédéric TIGNON est également le gérant non associé de la Société.

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE SUI SUIT :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Frédéric TIGNON a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 août 2018 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Les comptes annuels arrêtés au 31 août 2018 et le rapport de gestion ont été adressés à l'associée unique, soit dans les cinq mois de la clôture dudit exercice.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- ✓ l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2018 et quitus à la gérance ;
- ✓ l'affectation des résultats de l'exercice ;
- ✓ la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de commerce
- ✓ Rémunération de la gérance
- ✓ la délégation de pouvoirs en vue des formalités.



PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2018, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 33.126,96 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

L'associée unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 1.044 euros, ainsi que l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 157 euros.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2018 s'élevant à 28.736,16 euros de la manière suivante :

1. Origine du résultat à affecter

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 28.736,16 euros

2. Affectation du résultat

- A titre de dividendes à l'associée unique 25.000,00 euros
Soit 13,88 € par part sociale.
- En totalité au compte « autres réserves » 3.736,16 euros

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Après affectation, le montant du compte « autres réserves » s'élèvera à 381.993,40 euros.

3. Dividendes antérieurs

L'associée unique rappelle le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
31 août 2017	-	-	10.000 € (soit 5,55 €)
31 août 2016	-	-	-
31 août 2015	-	-	-

TROISIEME DECISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

L'associée unique précise qu'en application de l'article R 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès-verbal.

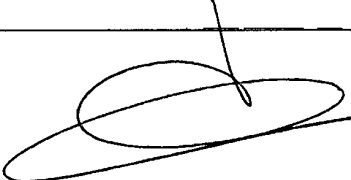
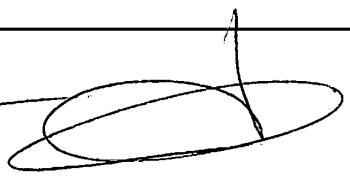
QUATRIEME DECISION

L'associée unique constate et approuve que M. Frédéric TIGNON, en sa qualité de gérant de la société n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice clos le 31 août 2018.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associée unique et le gérant non associé. Le procès-verbal sera répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

La société FINANCIERE ACS <i>Associée unique</i> <i>Représentée par Monsieur TIGNON</i>	M. Frédéric TIGNON <i>gérant</i>
	

STREGO Angers
4 rue Papiou de la Verrie
BP 70948
49009 Angers Cedex 01
T : 02 41 66 77 88
F : 01 57 67 47 12
strego.angers@strego.fr



SARL ACS INFORMATIQUE

Conseil en systèmes et logiciels informatiques

44 Boulevard Andre Dautel

49800 TRELAZE

Etats Financiers

Exercice du 01/09/2017 au 31/03/2018

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	203 996	148 829	55 168	82 322
Fonds commercial (1)	98 044		98 044	98 044
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	204 579	171 782	32 797	45 462
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations	67 431		67 431	36 590
Autres titres immobilisés	32		32	32
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 710		8 710	8 710
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	582 793	320 611	262 182	271 161
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	40 905		40 905	66 259
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	135 003	43 154	91 849	77 565
Avances et acomptes versés sur commandes	3 972		3 972	840
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	342 325	4 457	337 868	261 809
Autres créances	81 275		81 275	65 269
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	24 419		24 419	24 858
Charges constatées d'avance (3)	40 480		40 480	25 457
TOTAL ACTIF CIRCULANT	668 378	47 611	620 767	522 057
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 251 171	368 222	882 949	793 218
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			67 431	36 590
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2018	31/08/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	27 441	27 441
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	-100 000	-100 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 842	3 842
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	474 416	464 061
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	28 736	20 354
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	434 434	415 698
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	67 040	92 229
Emprunts et dettes diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	146 542	81 504
Dettes fiscales et sociales	115 701	97 772
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 821	8 361
Produits constatés d'avance (1)	113 411	97 654
Total IV	448 515	377 520
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	882 949	793 218

(1) Dont à plus d'un an (a)	46 643	75 370
(1) Dont à moins d'un an (a)	401 873	302 150
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

 Compte de Résultat

	31/08/2018	31/08/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	904 796	729 475
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	999 313	942 182
Chiffre d'affaires net	1 904 109	1 671 657
Dont à l'exportation	15 141	16 086
Production stockée	-25 354	6 719
Production immobilisée	3 879	14 963
Subventions d'exploitation	2 000	9 496
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	17 116	4 612
Autres produits	42	3 736
Total I	1 901 792	1 711 183
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	696 147	570 447
Variations de stock	-31 314	10 841
Achats de matières premières et autres approvisionnements	618	824
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	504 667	443 459
Impôts, taxes et versements assimilés	11 183	12 056
Salaires et traitements	444 666	440 158
Charges sociales	158 486	147 984
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	46 531	46 527
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	20 280	13 128
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	20 544	1 218
Total II	1 871 809	1 686 642
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	29 983	24 542
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	881	6 174
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	26	-59
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	906	6 115
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 943	1 795
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 943	1 795
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 036	4 320
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	28 947	28 862

Compte de Résultat (suite)

	31/08/2018	31/08/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	4 082	
Sur opérations en capital		152
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		3 708
Total produits exceptionnels (VII)	4 082	3 860
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	3 933	248
Sur opérations en capital		12 648
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		829
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 933	13 725
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	149	-9 865
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	359	-1 358
Total des produits (I+III+V+VII)	1 906 780	1 721 158
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 878 044	1 700 804
BENEFICE OU PERTE	28 736	20 354

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

3 884

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

881

6 174

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

 Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ACS INFORMATIQUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 882 949 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 28 736 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 15 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

 Notes sur le bilan
Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	298 161	3 879		302 041
Immobilisations incorporelles	298 161	3 879		302 041
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	41 831			41 831
- Matériel de transport	97 778			97 778
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	62 139	2 832		64 970
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	201 748	2 832		204 579
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	36 590	30 841		67 431
- Autres titres immobilisés	32			32
- Prêts et autres immobilisations financières	8 710			8 710
Immobilisations financières	45 332	30 841		76 173
ACTIF IMMOBILISE	545 241	37 552		582 793

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 879	2 832	30 841	37 552
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 879	2 832	30 841	37 552

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
Virements vers l'actif circulant
Cessions
Scissions
Mises hors service

Diminutions de l'exercice

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et de développement

Montant comptabilisé en charges : 0 euros

Les frais de développement de l'exercice ont été comptabilisés à l'actif pour un montant de 3 879 euros.

Fonds commercial

	31/08/2018
Éléments achetés	51 833
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	46 211
Total	98 044

Le fonds commercial de la SARL ACS INFORMATIQUE a été acquis pour un montant de 51 833 euros. Il figure à l'actif pour un montant de 51 833 euros.

Le mali technique concernant GT SOFT s'explique par la présence de plus-values latentes (notamment, fonds de commerce). Il s'élève à 46 211 euros. Il figure à l'actif pour un montant de 46 211 euros.

 Notes sur le bilan
Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	117 795	31 034		148 829
Immobilisations incorporelles	117 795	31 034		148 829
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installation techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	33 692	1 690		35 382
- Matériel de transport	73 335	9 281		82 616
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	49 258	4 526		53 784
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	156 286	15 497		171 782
ACTIF IMMOBILISE	274 080	46 531		320 611

 Notes sur le bilan
Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 540 221 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	67 431	25 000	42 431
Prêts			
Autres	8 710		8 710
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	342 325	342 325	
Autres	81 275	81 275	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	40 480	40 480	
Total	540 221	489 079	51 141

Prêts accordés en cours d'exercice
 Prêts récupérés en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Int. courus s/ créances	881
Etat-produits à recevoir	14 928
Total	15 809

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	26 124	17 030		43 154
Créances et Valeurs mobilières	18 323	3 251	17 116	4 457
Total	44 446	20 280	17 116	47 611

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	20 280	17 116
Financières		
Exceptionnelles		

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 43 154 euros.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 27 441 euros décomposé en 1 800 titres d'une valeur nominale de 15,24 euros.

 Notes sur le bilan
Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 16/02/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	20 354
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	20 354
Affectations aux réserves	10 354
Distributions	10 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	20 354

La prime d'émission correspond à la valeur des titres d'ADVANCE INFORMATIQUE dans le cadre de l'apport partiel d'actif.

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2018
Capital	27 441				27 441
Primes d'émission	-100 000				-100 000
Réserve légale	3 842				3 842
Réserves générales	464 061	10 354	10 354		474 416
Résultat de l'exercice	20 354	-20 354	28 736	20 354	28 736
Dividendes		10 000			
Total Capitaux Propres	415 698		39 090	20 354	434 434

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 448 515 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	67 040	20 397	46 643	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	146 542	146 542		
Dettes fiscales et sociales	115 701	115 701		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 821	5 821		
Produits constatés d'avance	113 411	113 411		
Total	448 515	401 873	46 643	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés sur l'exercice
Emprunts et dettes contractés auprès des associés

25 189

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact non parvenues	53 576
Pers. prov. congés payés	36 217
Personnel autres charges	8 660
Org. sociaux chges à payer	18 588
Taxe apprentis. à payer	2 028
Formation cont. à payer	3 079
Etat divers à payer	3 033
Clients avoirs à établir	4 976
Charges à payer diverses	539
Total	130 697

 Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Ch.constatées d'avance	40 480		
Total	40 480		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constatés d'avance	113 411		
Total	113 411		

Les produits constatés d'avance sur les contrats en cours sont comptabilisés pour un montant de 113 411 euros pour le 31 août 2018.

Autres informations

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	20 921
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement parts sociales	52 195
Autres engagements donnés	52 195
Total	73 116

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

52 195

 Autres informations**Engagements de retraite**

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,42 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : Table INSEE 2017

La société a souscrit un contrat d'assurance Indemnité de Fin de Carrière dont la situation s'élève au 31/08/2018 à 26 191€

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 113 515 €.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) perçu en 2017 au titre des salaires de l'année 2016 s'est élevé à 18 398 euros. Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, Il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés et de reconstitution du fonds de roulement.

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 24 273 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 14 519 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière d'investissement, de formation, de prospection de nouveaux marchés, de reconstitution de son fonds de roulement.